

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune d'Aunay-sous-Auneau**SÉANCE DU MERCREDI 22 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux mai à 18h32, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Robert DARIEN, Maire de la commune, à la salle du conseil municipal de la mairie, conformément aux dispositions de la délibération n°2022_74 du 21 septembre 2022.

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11	12

Date de la convocation
17/05/2024

Date d'affichage
17/05/2024

Présidence : M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-Auneau.

Secrétaire de séance : Mme Jasmonde MARTIN.

Participants : M. Robert DARIEN, M. Alex BORNES, Mme Cathy LUTRAT, M. Thierry DROUILLEAUX, Mme Frédérique SEVESTRE, Mme Evelyne GENECQUE, M. Daniel MOREAU, Mme Gwenaël BEYE, M. Patrick RIVARD, Mme Jasmonde MARTIN et M. Jean-André CAHUZAC.

Absent excusé : M. Jean-Luc MARIETTE (Pouvoir à M. Thierry DROUILLEAUX)
M. Julien PICHOT
M. Vincent ZOUZOULKOWSKY

Absente : Mme Julie DE FRANQUEVILLE

Objet de la Délibération :**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024****Délibération n° 2024_019**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2024 a été diffusé aux élus municipaux, mis en ligne sur le site internet www.aunay-sous-auneau.fr, rubrique « Procès-verbaux du Conseil Municipal » et affiché sur le panneau municipal devant la mairie le 19 avril 2024.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- La publication sur le site internet :
www.aunay-sous-auneau.fr Rubrique : La commune / Vie municipale le : 29/05/2024

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant
le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication
et de sa transmission au représentant de l'État en application de l'article R421-1 du code la justice
administrative*

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Robert DARIEN**

